

Consentement éclairé : prothèse complète amovible ou stellite

Votre situation bucco dentaire a conduit à l'extraction des dents restantes. Vous avez choisi la solution d'une prothèse dentaire complète amovible pour le remplacement de vos dents.

Une prothèse provisoire post extraction vous est proposée pour le remplacement des dents le jour des extractions. Ceci vous permettra de remplacer les dents le temps de la cicatrisation complète des zones d'extraction (qui dure 3 mois).

Il peut arriver que l'amélioration du pronostic fonctionnel, voire esthétique, doive passer par une phase préparatoire. Cette préparation peut aller de la simple mise en place d'un conditionneur de tissu, comme dans le cas d'une irritation de la muqueuse, jusqu'à la nécessité de procéder à une chirurgie dite préprothétique (racine résiduelle, spicule osseux, frénectomie, hypertrophie de la gencive, etc)

Lors de la mise en bouche de la ou des prothèses complètes, le patient doit être averti des difficultés qui vont se produire et qu'une rééducation s'impose.

Conseils sur l'adaptation à de nouvelles pièces de prothèses

1. Mastication : une rééducation masticatoire est instaurée par une progression dans la texture des aliments et l'apprentissage d'une mastication des deux côtés est fortement recommandé. On peut constater une hypersalivation, une perte de goût, des réflexes nauséux, etc.

2. Phonétique : la nouvelle disposition des dents peut créer chez certains patients une difficulté à parler. Cependant, la lecture à haute voix permet la plupart du temps d'accélérer l'adaptation. Pour certains patients, cette difficulté peut persister de quelques jours à quelques semaines.

3. Déglutition : là encore, la sensation peut être différente.

4. Rétenion : la prothèse inférieure aura tendance à être rejetée au tout début, parce qu'elle représente une nouvelle forme ; cependant, après quelques jours, le patient découvrira que l'action musculaire de la langue et des joues aide à stabiliser la prothèse.

5. Blessures : s'il y a blessure, de façon à ne point pouvoir porter la prothèse, le patient doit enlever la prothèse, se rincer la bouche avec de l'eau salée et remettre la prothèse en bouche au moins quelques heures avant d'être revu par le dentiste, afin de permettre à ce dernier de déterminer la ou les zones d'irritation. Le patient ne doit en aucune façon tenter d'ajuster lui-même ses prothèses.

6. L'entretien des prothèses: Nettoyer les prothèses après chaque repas et au coucher au-dessus d'un bassin d'eau avec une brosse à dent et du dentifrice (ou du savon de marseille), toute prothèse hors de la bouche doit être déposée dans un contenant d'eau pour éviter une distorsion, ne jamais gratter sa prothèse avec un instrument affilé pour tenter d'enlever les dépôts de tartre.

Visite de contrôle ou de postinsertion

La mise en bouche de nouvelles pièces de prothèses souvent de revoir le patient les semaines suivantes pour effectuer des correctifs accompagnant l'intégration des prothèses.

Visite de rappel ou de suivi périodique

Après la confection des prothèses, la partie intérieure des pièces doit bien s'ajuster aux tissus, mais avec les mois et les années ou les modifications de poids du patient, le tissu osseux et mou changent de forme et nécessitent de réadapter les prothèses(rebasage). Le rebasage ne fait pas partie du traitement initial et est à la charge du patient.

Dans le cas d'un stellite (appareil partiel avec crochet) ou d'attache-ments (bouton-pression).

L'insertion de l'appareil doit se faire sous pression digitale comme montrée par votre dentiste.

Si vous forcez l'insertion sous pression masticatoire ou si vous modifiez les crochets ou les attache-ments avec un instrument, vous risquez de les casser.

Les attache-ments doivent être nettoyés avec attention pour permettre leur bon fonctionnement et réduire leur usure. Une maintenance est nécessaire par remplacement des pièces d'usure. La fréquence de remplacement de ces pièces est individuelle à chaque patient. Elle est à la charge du patient et ne fait pas partie du traitement initial.

Consentement éclairé du patient :

Je comprends que les structures anatomiques manquantes dans ma bouche (os-dents) sont remplacées par une structure artificielle et que les prothèses comme pièces de remplacement présentent quant à elles certaines limitations, que ce soit au point de vue de leur stabilité ou ce qui concerne la mastication. Je suis conscient que la durabilité des prothèses et la santé des tissus de support sont assurées par une bonne hygiène buccale et un bon entretien des pièces, une alimentation saine et des examens périodiques. Par conséquent, l'absence ou la négligence de contrôles réguliers peut entraîner des complications, voire des échecs au traitement prothétique.

J'ai discuté de tout ce qui précède avec mon dentiste, il a répondu à toutes mes questions et je témoigne de mon consentement éclairé au traitement.

Signature du patient

Date